





MAIRIE D'AMPLEPUIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2025 Extrait du registre des Délibérations Délibération n°21

OBJET:

Site: www.amplepuis.fr

DECISION MODIFICATIVE N°03-2025 - BUDGET PRINCIPAL

Le maire certifie sous sa responsabilité la caractére exécutoire de cet acte.

En exercice: 27 membres

Présent(s): 17

Pouvoir(s): 7

Absent(s): 10

Délibération comportant

3 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

Publication le:

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le sept octobre deux mille vingt-cinq, 20h, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

Les membres présents en séance : René PONTET, Eric LACROIX, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Peggy ROUGE PIPEREAU, Henri BURNICHON, Lydie AUGAY, Jean-Marc GUILLOT, Jean-François TEIL, Christian LAFFAY, Corinne GELIN, Jean-Pierre HERRADA, Sandrine DEVEAUX, Angélique GONIN-CHARTIER, Alexis DEBORD, Daniel **DUMONTET. Pascale CERNICCHIARO**

Le ou les membre(s) ayant donnés un pouvoir : André DAMAIS (pouvoir à Jean-Marc GUILLOT), Nathalie CHANFRAY (pouvoir à Lydie AUGAY), Laurence PIERRAT (pouvoir à Corinne GELIN), Aurélie LEDIEU (pouvoir à Angélique GONIN-CHARTIER), Emmanuel MAETZ (pouvoir à Peggy ROUGE-PIPEREAU), Patricia BALMONT (pouvoir à Daniel DUMONTET), Dimitri GIRARD (pouvoir à Pascale CERNICCHIARO)

Le ou les membres absent(s): André DAMAIS, Nathalie CHANFRAY, Laurence PIERRAT, Aurélie LEDIEU, Rémi LABROSSE, Emmanuel MAETZ, Patricia PIVOT, Romain COLLIER, Patricia BALMONT, Dimitri GIRARD

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances- affaires générales du 29/09/2025

Le Conseil Municipal APPROUVE la décision modificative ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le



ID: 069-216900068-20251013-DM32025-BF

Désignation	Dépen	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	
FONCTIONNEMENT					
D-60612-020 : Fournitures non stockables - Energie - Electricité	0,00€	5 000,00 €	0,00€	0,00	
D-60631-020 : Fournitures non stockées - Fournitures d'entretien	0,00€	10 600,00 €	0,00€	0,00	
D-60632-020 : Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	0,00€	5 000,00 €	0,00€	0,00	
D-60636-510 : Fournitures non stockées - Habillement et vêtements de travail	0,00€	1 000,00 €	0,00€	0,00 €	
D-6068-020 : Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	0,00€	3 000,00 €	0,00€	0,00	
D-61358-845 : Autres locations mobilières	0,00€	1 000,00 €	0,00€	0,00	
D-614-420 : Charges locatives et de copropriété	0,00€	10 000,00 €	0,00€	0,00	
D-615221-020 : Entretien et réparations sur bâtiments publics	0,00€	30 000,00 €	0,00€	0,00 €	
D-6156-020 : Maintenance	0,00€	10 000,00 €	0,00€	0,00 €	
D-6168-020 : Autres primes d'assurance	0,00€	4 400,00 €	0,00€	0,00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00€	80 000,00 €	0,00€	0,00€	
D-6218-288 : Autre personnel extérieur	0,00€	3 000,00 €	0,00€	0,00 €	
D-64111-020 : Personnel titulaire - Rémunération principale	0,00€	10 000,00 €	0,00€	0,00	
D-64131-020 : Personnel non titulaire - Rémunérations	0,00€	7 000,00 €	0,00€	0,00	
D-64731-11 : Allocations de chômage versées directement	0,00€	8 183,00 €	0,00€	0,00 €	
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	28 183,00 €	0,00€	0,00€	
D-7392221-01 : Fonds de péréquation des ressources communales et intercom.	0,00€	1 280,00 €	0,00€	0,00 €	
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	1 280,00 €	0,00€	0,00€	
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0,00€	63 677,00 €	0,00€	0,00	
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	63 677,00 €	0,00€	0,00€	
R-722-321 : Production immobilisée - Immobilisations corporelles	0,00€	0,00 €	0,00€	21 606,00 €	
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00€	0,00 €	0,00€	21 606,00 €	
D-657363-420 : Subventions de fonctionnement au CCAS/CIAS	0,00€	223,00 €	0,00€	0,00	
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	223,00€	0,00€	0,00€	
R-73221-01 : FNGIR	0,00€	0,00 €	3 599,00 €	0,00	
R-73223-01 : Fonds départemental des DMTO pour les com . de - de 5 000 hab.	0,00€	0,00€	0,00€	175 193,00	
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0,00 €	0,00€	3 599,00 €	175 193,00 €	
R-73123-01 : Taxe com. addit. / droits mutation ou taxe publicité foncière	0,00€	0,00€	20 000,00 €	0,00 €	
TOTAL R 731 : Fiscalité locale	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	
R-742-01 : Dotations aux élus locaux	0,00€	0,00 €	0,00€	163,00 €	
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0,00 €	0,00 €	0,00€	163,00 €	
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	173 363,00 €	23 599,00 €	196 962,00 €	

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le



Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00€	0,00€	0,00€	63 677,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00€	0,00€	0,00€	63 677,00 €
D-21538-321 : Autres réseaux	0,00€	21 606,00 €	0,00€	0,00€
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00€	21 606,00 €	0,00€	0,00€
D-204422-01 : Subv. nat. pers. droit privé - Bâtiments et installations	0,00€	210,00 €	0,00€	0,00€
R-2111-01 : Terrains nus	0,00€	0,00€	0,00€	210,00€
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	210,00€	0,00€	210,00€
D-2031-125-410 : MAISON MEDICALE	0,00€	55 456,40 €	0,00€	0,00€
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00€	55 456,40 €	0,00€	0,00€
D-21538-117-321 : PISTE BICROSS COUCY	13 385,40 €	0,00€	0,00€	0,00 €
TOTAL D 21: Immobilisations corporelles	13 385,40 €	0,00€	0,00€	0,00€
Total INVESTISSEMENT	13 385,40 €	77 272,40 €	0,00€	63 887,00 €
Total Général	237 250,00 €		237 250,00 €	

Équilibre de la section de Fonctionnement à 173 363,00 € et équilibre de l'Investissement à 63 887,00 €.

Adopté à 20 et 4 abstentions (M Daniel DUMONTET ayant un pouvoir, Mme Pascale CERNICCHIARO ayant un pouvoir)

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme. Amplepuis, le 07 octobre 2025

Le secrétaire de séance Angélique GONIN-CHARTIER Le Maire, René PONTET,